



Centre d'étude des relations privées internationales

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. Centre d'étude des relations privées internationales. 2009, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. hceres-02032206

HAL Id: hceres-02032206

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02032206>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport d'évaluation

Unité de recherche :

Centres d'études des relations privées internationales

EA 140

de l'Université Paris 1



Mars 2009



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport d'évaluation

Unité de recherche :

Centres d'études des relations privées internationales

EA 140

de l'Université Paris 1

Le Président
de l'AERES

Jean-François Dhainaut

Section des unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

mars 2009



Rapport d'évaluation



L'Unité de recherche :

Nom de l'unité : Centre d'études des relations privées internationales

Label demandé : EA

N° si renouvellement : 140

Nom du directeur : M. Pierre MAYER

Université ou école principale :

Université Paris 1

Autres établissements et organismes de rattachement : /

Date(s) de la visite :

Jeudi 19 février 2009



Membres du comité d'évaluation

Président :

M. Patrick MAISTRE du CHAMBON, Université de Grenoble 2

Experts :

M. Pierre BON, Université de Pau

M. Serge DAUCHY, Université de Lille 2

Mme Florence DEBOISSY, Université de Bordeaux 4

M. Slim LAGHMANI, Faculté de sciences juridiques politiques de Tunis

Mme Christine NEAU-LEDUC, Université de Montpellier 1

M. Bernard PACTEAU, Université de Bordeaux 4

M. Philippe SIMLER, Université de Strasbourg 3

Expert(s) représentant des comités d'évaluation des personnels (CNU, CoNRS, CSS INSERM, représentant INRA, INRIA, IRD.....) :

Le CNU contacté n'a pas envoyé de représentant.

Observateurs

Délégué scientifique de l'AERES :

M. Rostane MEHDI

Représentant de l'université ou école, établissement principal :

M. Pierre Michel EISEMANN, Université de Paris 1

Mme Yvonne FLOUR, Université de Paris 1



Rapport d'évaluation



1 • Présentation succincte de l'unité

Effectif, dont enseignants-chercheurs, chercheurs, ingénieurs, doctorants, techniciens et administratifs :

- 4 enseignants chercheurs (4 professeurs) et 4 professeurs extérieurs
- 27 doctorants
- Aucune structure administrative

Nombre de thèses soutenues :

- 27 thèses en cours
- 16 thèses soutenues (9 sont publiées, les autres en cours de publication)
- Succès important à l'agrégation (10% des agrégés en droit privé relèvent du master et du centre

Nombre de publiants :

Tous les professeurs publient selon une fréquence variable. Mais le rapport publication / enseignant-chercheur est excellent, étant entendu que la recherche des membres est individuelle. Le centre se concentre en effet exclusivement sur les recherches des doctorants avec, il faut le reconnaître, des résultats exceptionnels.

2 • Déroulement de l'évaluation

Le comité d'experts a entendu le directeur actuel du centre, accompagné de ses deux successeurs et de quelques doctorants dont l'audition s'est faite hors la présence de leur directeur de thèse ou du directeur de centre. L'audition a fourni la démonstration d'une belle intégration des doctorants autour desquels toute l'activité du centre tourne. Dès les premières auditions, il est ressorti que le seul objectif que s'est fixé le centre est de permettre à des doctorants de réaliser des travaux dont l'excellence doit les conduire à s'engager dans une carrière universitaire d'enseignant-chercheur en utilisant la voie de l'agrégation.

Le directeur a profité de cet entretien pour remettre à chaque membre du comité un rapport dans lequel il expose la politique du centre, en précisant ab initio que l'essentiel des ressources est consacré au financement de la publication des thèses.



3 • Analyse globale de l'unité, de son évolution et de son positionnement local, régional et européen

L'analyse du dossier remis par le directeur du CERPI fournit la démonstration du caractère très atypique de ce centre de recherche. Ne disposant ni de local, ni de secrétariat, il ne s'est fixé qu'un seul objectif, permettre aux doctorants de conduire une recherche de qualité et les aider par la suite à la publication de leurs travaux. Il est indissociablement lié au Master de droit international privé et de droit du commerce international.

Par ailleurs, il entretient des rapports très étroits avec l'équipe de droit international privé de Paris 2, dont il partage la bibliothèque dédiée aux doctorants. Ensemble, ils préparent les doctorants aux concours de recrutement des MCF et des professeurs.

L'activité de recherche collective est réalisée par une association entre les mains des étudiants, qui outre la réalisation d'un annuaire, organise des conférences auxquelles participent les membres du CERPI. Le CERPI accueille également des chercheurs étrangers attirés par la grande réputation de ses membres.

A l'heure actuelle, le directeur en place, parfaitement conscient de la nécessité de développer au sein du centre un programme de recherche collective, s'est entouré de deux jeunes collègues professeurs dont l'audition démontre la volonté, tout en conservant les orientations antérieures du centre, de développer une activité scientifique propre autour d'axes thématiques tels que : les aspects méthodologiques du droit international privé ; la communautarisation du droit international privé ; les conflits de culture ou encore, l'arbitrage international.

Les résultats impressionnants enregistrés à ce jour au sein d'une organisation atypique justifient de préserver les acquis, tout en recherchant les moyens de pérenniser une structure apparaissant à bien des égards très fragile.

4 • Analyse équipe par équipe et par projet

Sans objet

5 • Analyse de la vie de l'unité

En termes de management :

Manifestement, le fonctionnement du centre repose à l'heure actuelle sur des relations personnelles et sur la très grande réputation de son directeur. C'est ainsi que s'est construit avec Paris 2, un réseau qui regroupe la quasi totalité des meilleurs spécialistes français du droit international privé. Ce centre, bicéphale, est pratiquement unique en France.

En termes de ressources humaines :

En dehors des enseignants chercheurs dont la réputation n'est plus à faire, il n'existe aucune ressource humaine, le centre ne disposant ni de local ni de personnel.

En termes de communication :

La communication au sein du centre n'existe qu'à travers les travaux de ses chercheurs et les résultats de ses doctorants. C'est une communication par « commune renommée » pour reprendre une expression de son directeur.



6 • Conclusions

– Points forts :

- Encadrement doctoral de très haut niveau.
- Collaboration excellente avec le centre de recherche de Paris 2 en DIP.
- Une succession assurée avec l'arrivée de deux professeurs pour prendre en charge la direction du centre.
- Résultats obtenus excellents (nombre de thèses soutenues, qualification aux fonctions de MCF ; succès enregistrés à l'agrégation).

– Points à améliorer :

- Collaboration avec Paris 2 insuffisamment institutionnalisée.
- Moyens matériels et surtout humains indigents.
- Absence d'activités collectives au titre du centre (Colloques, journées d'études, publications).
- Aucune publication collective, en dehors des thèses.

– Recommandations :

- Institutionnaliser la coopération avec Paris 2.
- Doter le centre d'une organisation administrative même légère grâce à la mutualisation avec Paris 2.
- Donner au centre des locaux leur permettant une meilleure qualité d'accueil, notamment pour les chercheurs étrangers.

Note de l'unité	Qualité scientifique et production	Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement	Stratégie, gouvernance et vie du laboratoire	Appréciation du projet
A	A+	A+	B	B

Paris, le 3 juin 2009



U – PANTHÉON – SORBONNE –
UNIVERSITÉ PARIS 1
SERVICE de la RECHERCHE et des PUBLICATIONS

12, place du Panthéon – 75231 Paris cedex 05

☎ 01 44 07 77 08

☎ 01 44 07 78 84

E-mail : rechup1@univ-paris1.fr

Monsieur Pierre GLORIEUX

Directeur de la section des unités de recherche de l'AERES

20, rue Vivienne

75002 PARIS

Nos Réf. : IG/PLBC/2009/N° 270

Objet : Réponse au rapport du comité de visite – EA 140 – CERPI

Monsieur le Directeur,

L'université a pris connaissance du rapport du comité d'experts de l'AERES établi à la suite de la visite du Centre d'étude et de recherches sur les relations privées internationales (EA 140) le 19 février dernier. Elle se réjouit, ainsi que l'équipe placée sous la responsabilité du professeur Pierre Mayer du caractère très positif de ce rapport..

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président

Jean-Claude COLLIARD

